R-T REGISTRE DES TRAITEMENTS

Nom de la ferme/identification du bâtiment : ..... NIS : .....

Gestionnaire du site : ..... Personne responsable : ..... Date : .....
(aa/mm/jj)

DIRECTIVES

Le registre doit être rempli pour tous les traitements administrés – individuel ou à un groupe de porcs – et ce, à toutes les étapes de production. Il doit aussi indiquer la manière dont le traitement est administré, qu'il soit dans l'eau, par injection, de manière topique ou orale. On doit également y inscrire tous les autres traitements à base de produits naturels et homéopathiques.

Date du début du traitement	Date de la fin du traitement	ID du porc, du parc, de la chambre	Nombre d'animaux traités	Poids des animaux traités	Nom du produit	Dosage (HR)	Quantité administrée	Période de retrait (jours)	Date de départ permise	Aiguilles brisées? OUI	Aiguilles brisées? NON	Initiales
										☐	☐	

[1] *Voies d'administration: IW = dans l'eau; IM = intramusculaire; IV = intraveineuse; SQ = sous-cutanée; T = topique; O = orale.*

R-T REGISTRE DES TRAITEMENTS

NIS : _____

Date du début du traitement	Date de la fin du traitement	ID du porc, du parc, de la chambre	Nombre d'animaux traités	Poids des animaux traités	Nom du produit	Dosage (HR)	Quantité administrée	Période de retrait (jours)	Date de départ permise	Aiguilles brisées?		Initiales
										OUI	NON	
										☐	☐	

[1] *Voies d'administration: IW = dans l'eau; IM = intramusculaire; IV = intraveineuse; SQ = sous-cutanée; T = topique; O = orale.*